

Commune de Gaillac



<p>Mandat</p> <p>Montant de l'opération : 3 522 693 € TTC</p> <p>Equipe de maîtrise d'œuvre : ASTRUC ARCHITECTES (mandataire), Ugo NELSON et OTCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Construction d'un bâtiment de 1 000 m² sur deux niveaux ▶ Conception bioclimatique (orientation, apports solaires, isolation, puits canadien, couverture photovoltaïque) Equipement à énergie positive ▶ Site relié au réseau chaleur bois exploité par TRIFYL 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Début des Etudes : Mars 2009 ▶ Début des Travaux : Mai 2010 ▶ Fin des Travaux : Novembre 2011
--	---	---

Suite à un souhait de regrouper dans un même espace les partenaires intervenants dans le domaine de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, Centre d'Information et d'Orientation, Mission Jeunes...), la ville de Gaillac a envisagé la réalisation d'un bâtiment sur la ZAC de Pouille en vue d'y installer les locaux de la Maison Commune Emploi Formation.

La ville de Gaillac a décidé de s'adjoindre les compétences de THEMELIA afin de :

- ▶ Disposer d'un intervenant agissant à son nom et pour son compte
- ▶ Suivre et gérer le concours de maîtrise d'œuvre
- ▶ Coordonner les études
- ▶ Préfinancer les dépenses dans l'attente de la mobilisation des fonds par le maître d'ouvrage
- ▶ Gérer les marchés et contrats nécessaires à la réalisation de l'opération
- ▶ Assurer la représentation du maître d'ouvrage pendant les études tout au long du chantier et dans les phases de réception
- ▶ Gérer les défaillances des entreprises afin de rester dans le budget et le planning défini
- ▶ Suivre la gestion administrative, financière et comptable de l'opération
- ▶ D'une façon générale, assurer le rôle classique d'un mandataire de maître d'ouvrage

